

Quand « tout se tient » : la gouvernance foncière en Camargue gardoise

La Camargue gardoise

périmètre du Grand Site de France : 8 communes, 55 296 ha

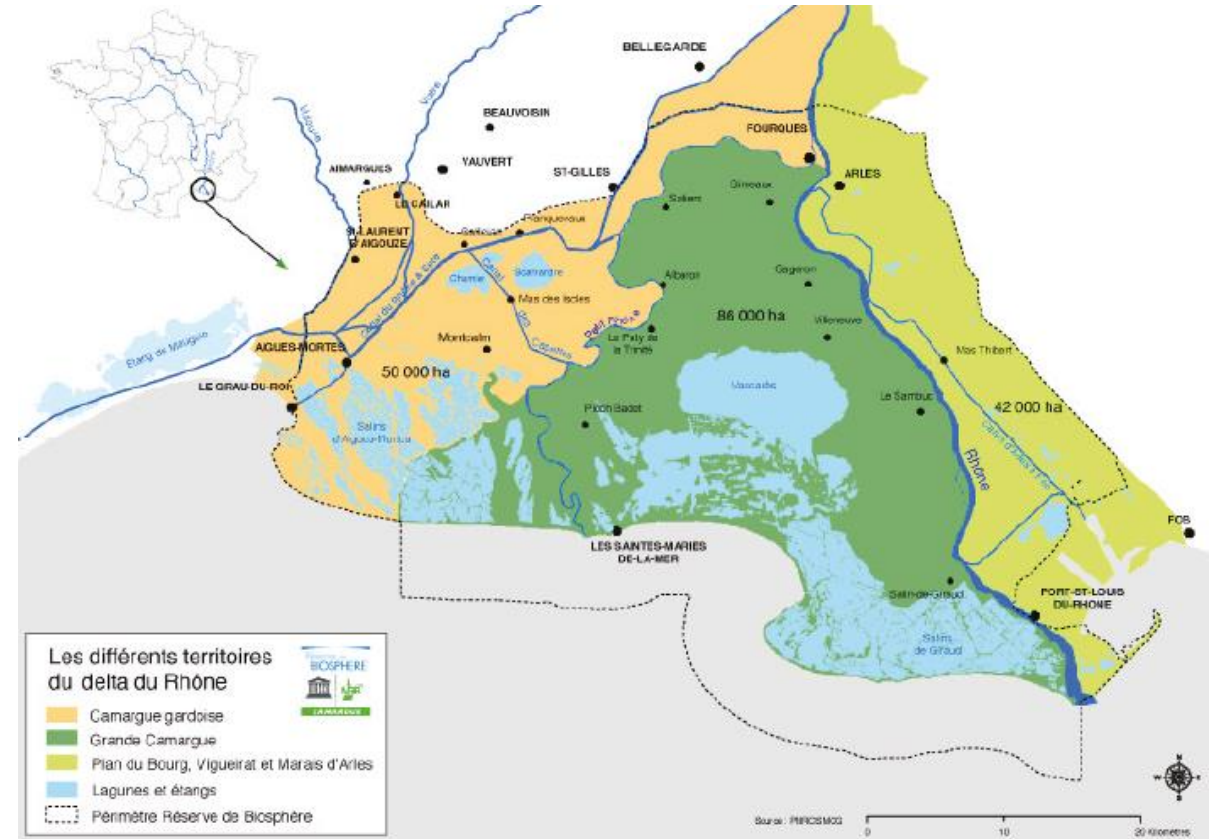
Restitution des entretiens avec les responsables de la Communauté de communes Terre de Camargue (Aigues-Mortes, Le-Grau-du-Roi, Saint Laurent d'Aigouze), en date du 18 janvier 2023

Robert Crauste, Président de la CC Terre de Camargue, maire de Le-Grau-du-Roi, président du SMCG

Thierry Féline, Maire de Saint-Laurent d'Aigouze, Vice-président délégué au développement économique de la CC TC

Magali Saumade, Présidente de la Chambre d'agriculture du Gard, manadière en Camargue gardoise

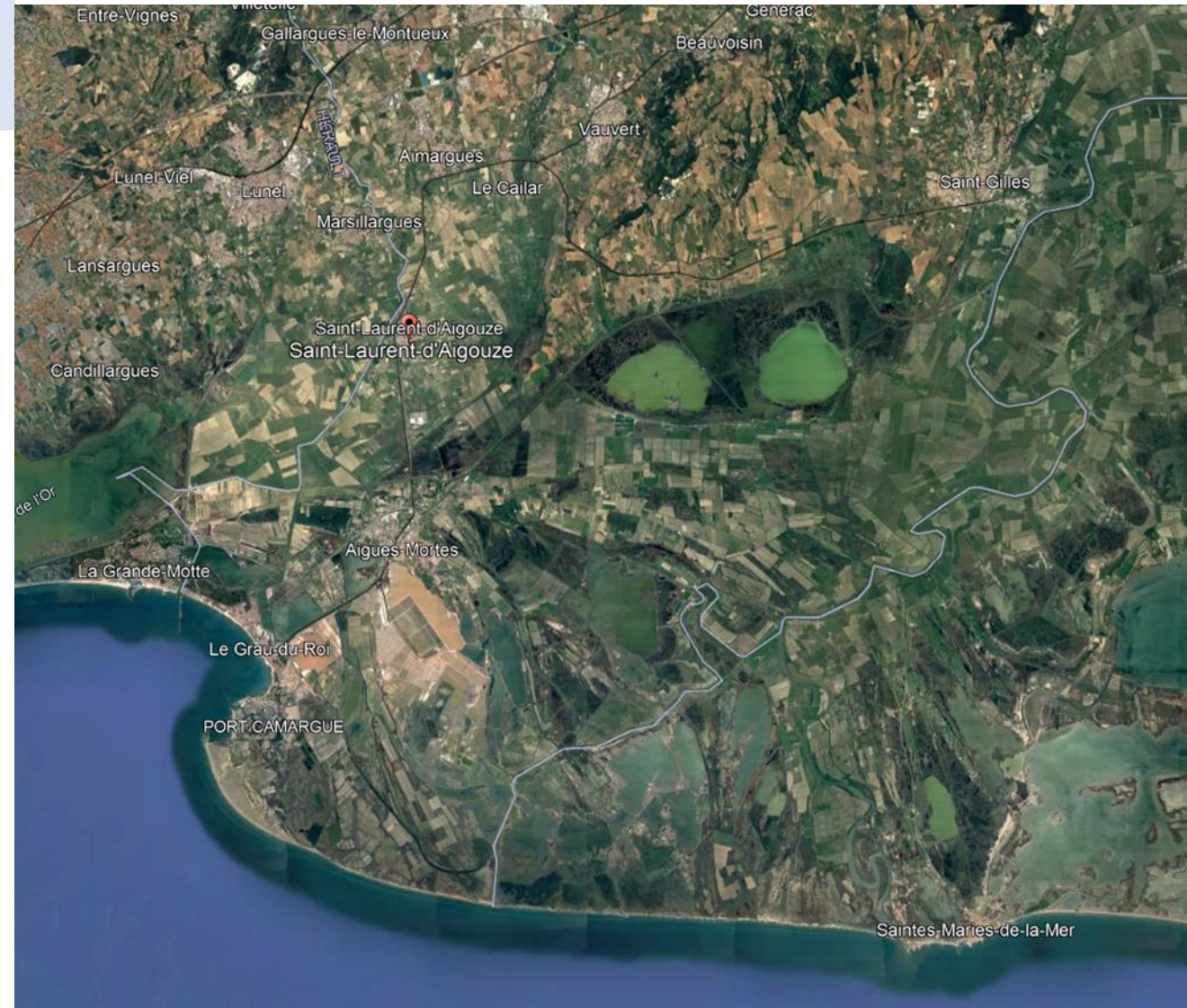
Régis Vianet, conseiller municipal Aigues-Mortes, Vice-président délégué aux politiques environnementales de la CCTC, ancien directeur du PNR Camargue



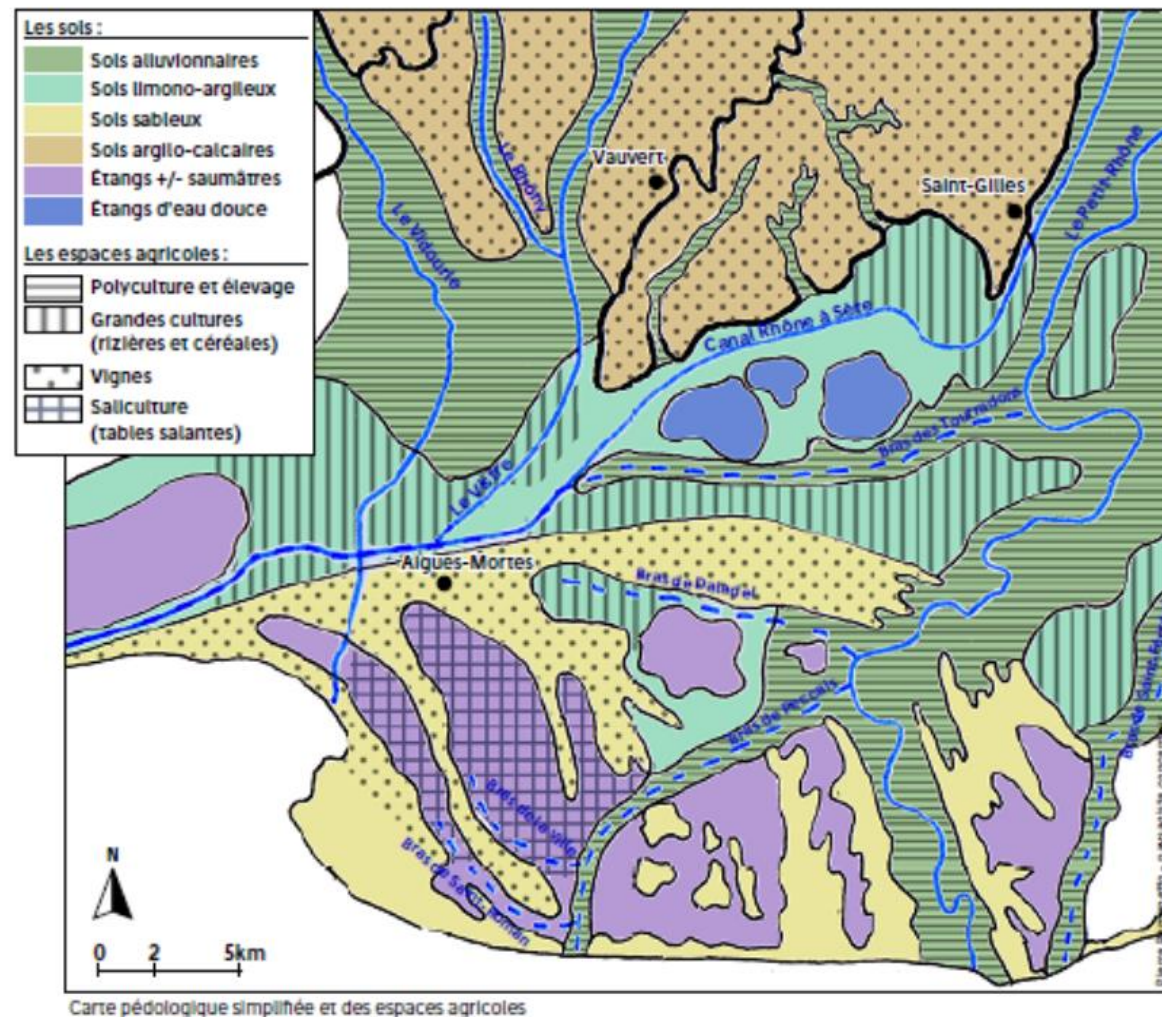
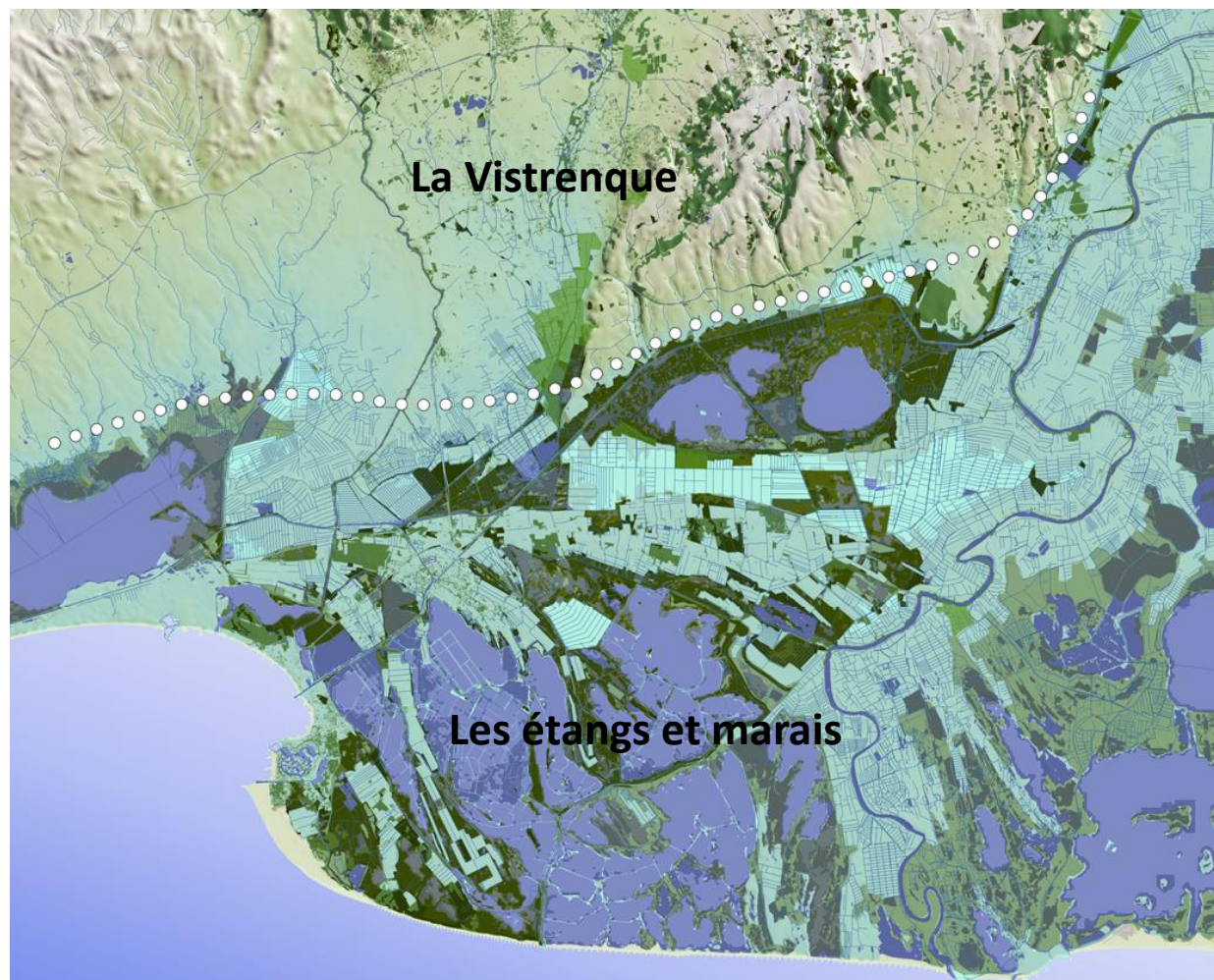
À l'ouest du Petit Rhône

I - « Tout fait système » L'interaction homme-milieu en Camargue gardoise

- Une diversité de milieux humides
- Des paysages façonnés par les activités humaines
- Une appropriation latifundiaire des terres
- Des territoires exposés à de multiples défis



Une exceptionnelle diversité de milieux humides



Des paysages façonnés par les activités humaines

Domaine de Montcalm, Vauvert



Marais de la Souteyranne



La sagne



La chasse



Sarcelles d'hiver

Marais de Psalmody



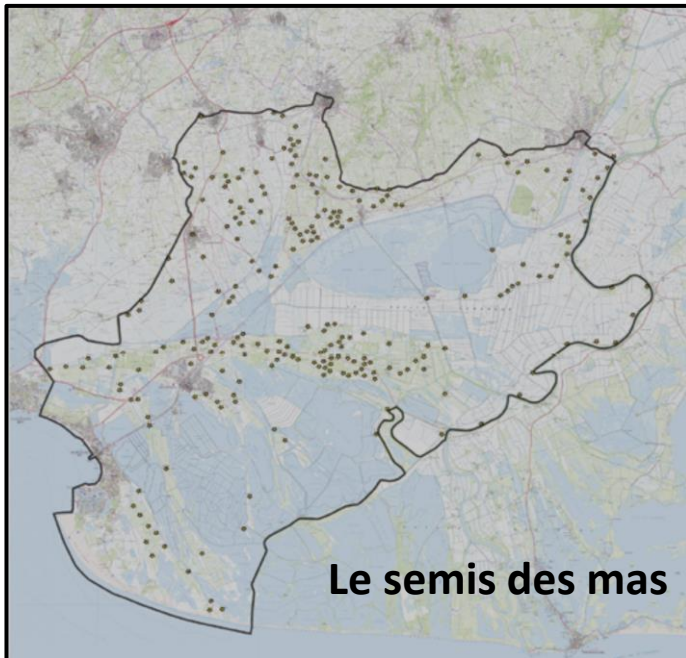
Etangs salés



Une appropriation latifundiaire des terres



Une structuration foncière autour de grands domaines



Accueil et valorisation
touristique



Un territoire exposé à de multiples défis

Gestion de l'eau : un équilibre critique



Drainage et assainissement



Salinité des sols

Risques et menaces



Crue du Rhône (2003)



Risque de submersion

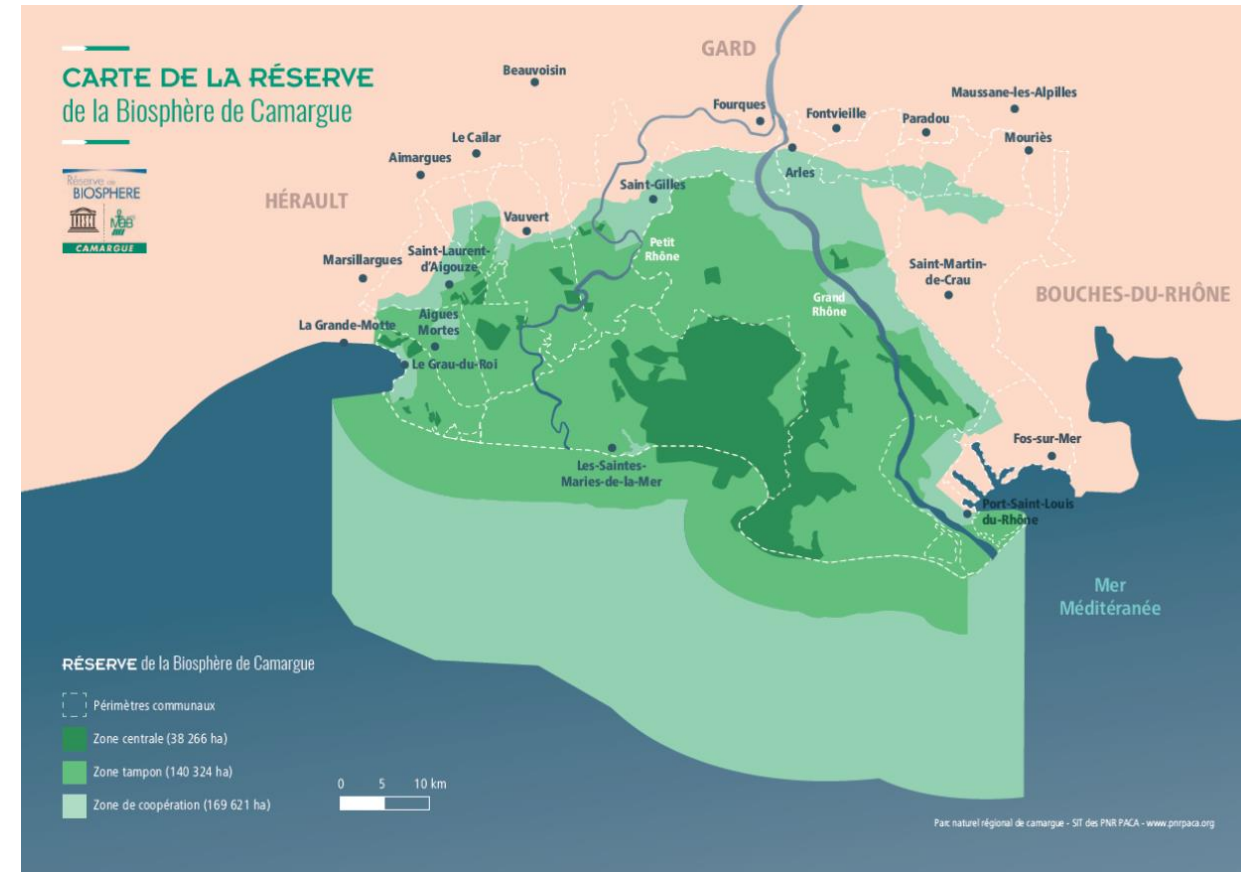


La pression du tourisme de masse

II - "Quand tout se tient"

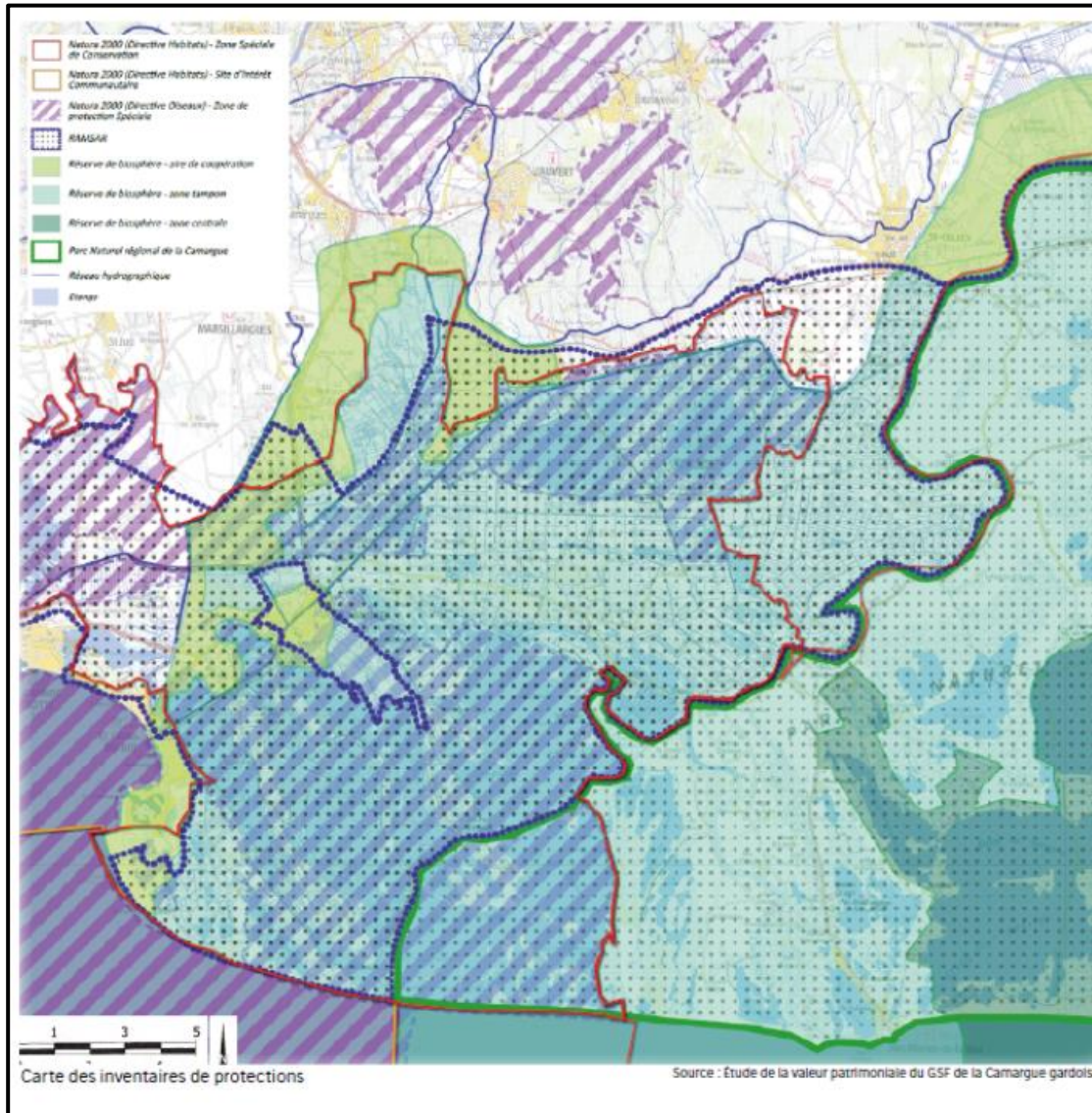
Complexité de l'architecture de gouvernance

- Une protection institutionnalisée sous forme de réglementations et de zonages
- Une régulation des usages en vue d'une gestion équilibrée de la ressource en eaux
- Une volonté de maîtriser le foncier agricole
- Des objectifs mis en œuvre dans le cadre d'une gouvernance plurielle

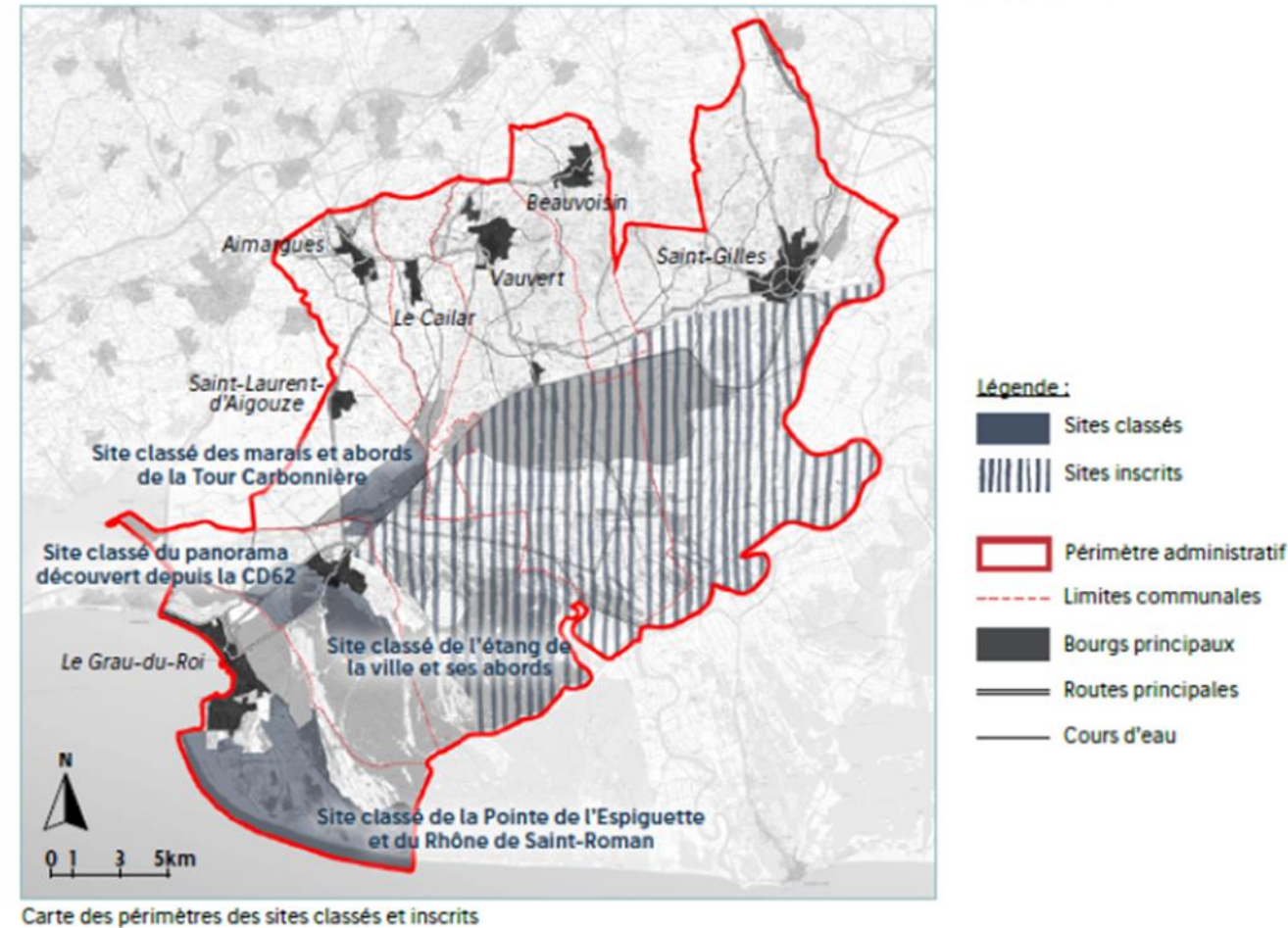


Réserve de la Biosphère de Camargue - 1977
Patrimoine commun de l'humanité

Dispositifs et zonages de protection

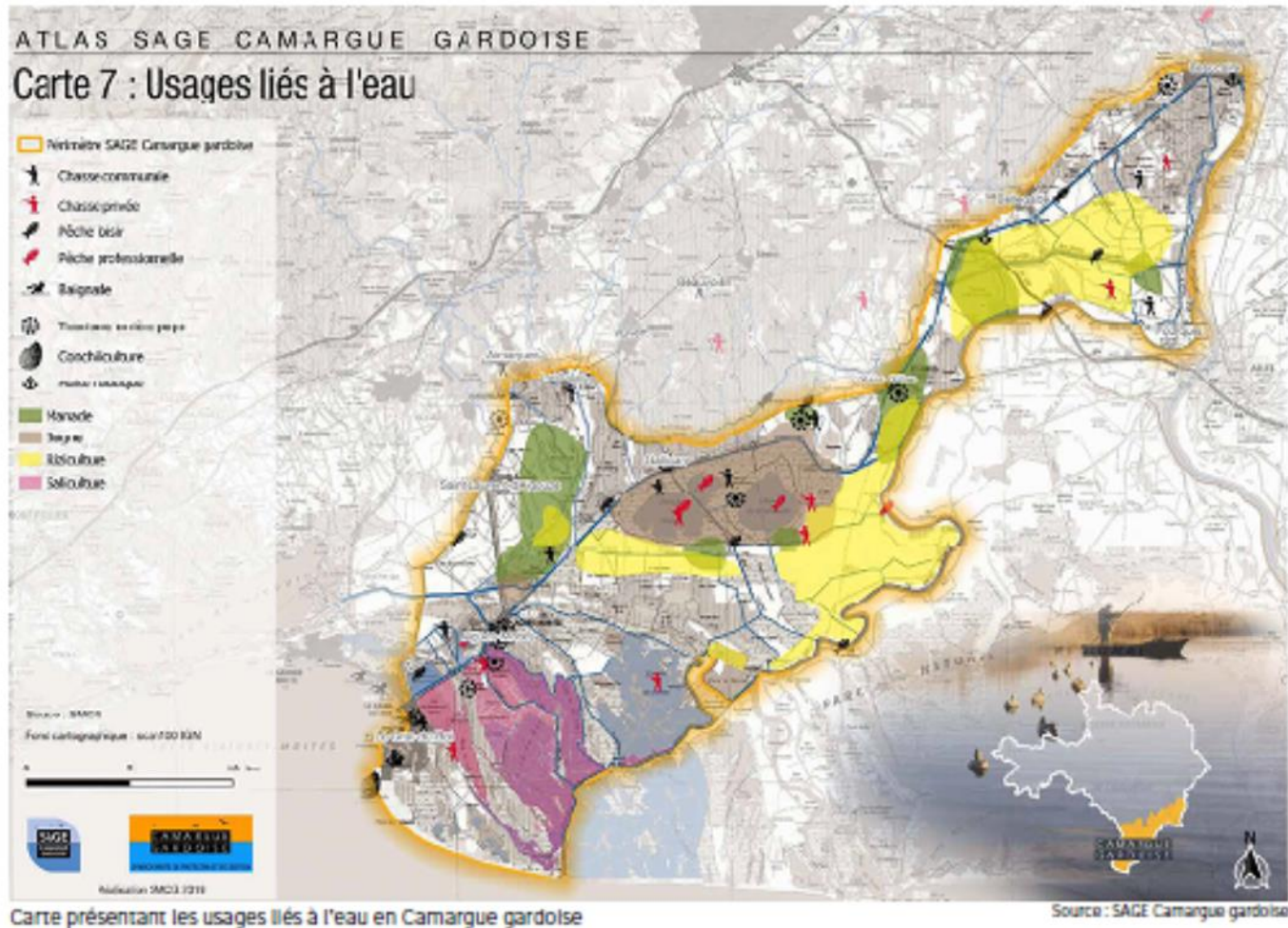


La superposition des inventaires de protection



Grand site de la Camargue gardoise (2014)
sites classés et inscrits

Gestion et régulation de la ressource en eau



Prévenir la dégradation des zones humides à caractère naturel (étangs, réserves)

Maintenir l'équilibre eau douce, salée, saumâtre, irrigation, assainissement (rôle des ASA)

Optimiser la ressource en organisant les différents usages liés à l'eau (manade, sagne, riziculture, saliculture, chasse, pêche,..)

Assurer la pérennité d'une ressource en eau potable en quantité et en qualité (épuration)

Prévention des inondations dans le cadre de la compétence GEMAPI (plusieurs opérateurs)

Périmètre du SAGE (2019)

Un opérateur essentiel : le Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise

Un périmètre de 8 communes



Créé en 1993, à l'initiative du département du Gard
Missions :

- **Gestion des espaces naturels protégés** : réserve naturelle régionale, espaces naturels sensibles, sites du Conservatoire du littoral
- **Education à l'environnement** : animation du Grand site de France (2014)
- **Patrimoine et diversité** : préservation de la biodiversité et des paysages, sites Natura 2000, éco-tourisme
- **Amélioration de la gestion de l'eau** : maîtrise d'ouvrage du SAGE, prévention des risques d'inondation, évacuation des crues, suivi de la qualité des eaux

<https://www.camarguegardoise.com/>

Assurer la maîtrise du foncier agricole

Des enjeux renouvelés :

L'évolution des formes du portage foncier

- difficulté d'accès de l'agriculture familiale
- spéculation foncière, sous la pression d'acteurs extérieurs (cultures de melons)

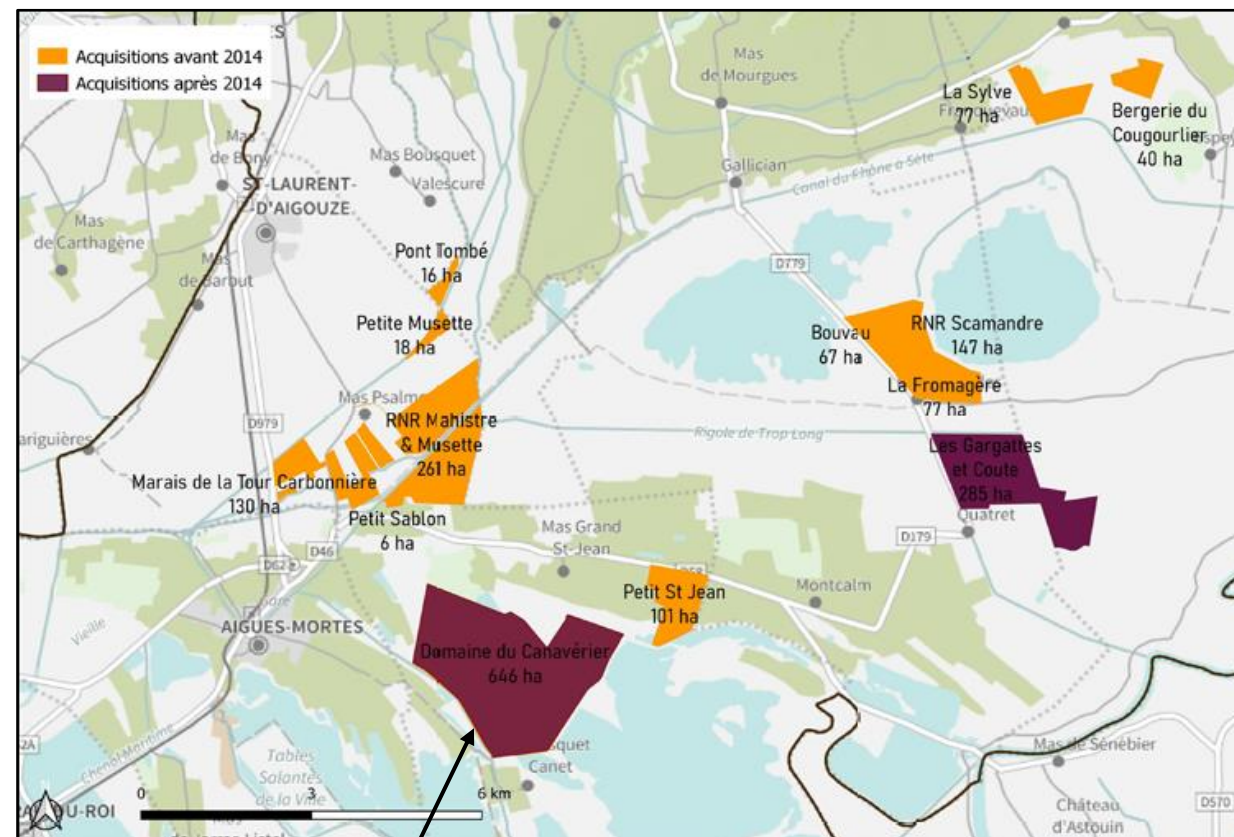
Le rôle attendu de la SAFER

La protection des qualités paysagères et environnementales (reconnaissance de l'utilité du pastoralisme, refus de la cabanisation)

La lutte contre l'artificialisation des sols (projet photovoltaïque sur ancienne décharge)

La nécessité d'un « vrai » projet agricole fondé sur un principe de souveraineté alimentaire (PAT)

Acquisitions mises en œuvre par le département du Gard et le Conservatoire du littoral dans le périmètre du Grand Site de France



Domaine du Canavérier (acquis en 2015, érigé en ZPF, 2022)

Un projet agro-écologique

Une gouvernance partenariale et multi-niveaux

Changements d'échelle de l'action publique

- **Une multiplicité de formes de coopération (intercommunalités, syndicats mixtes, EPTB, SCOT Sud Gard, PETR)**
- **Une stratification de zonages réglementaires (relevant des codes de l'environnement et de l'urbanisme)**
- **Un accumulation de normes instaurant un contrôle des usages et des restrictions d'accès (vers un nouveau régime juridique de « transpropriation » ?)**
- **Un alourdissement des procédures, un recours accru à l'expertise technique et juridique, en interne comme en externe**

III - Quand « tout se tient »

Face à l'impact du dérèglement climatique, quelles stratégies ?

« Un territoire singulier, sous le regard de la force publique... mais qui se débrouille seul... S'adapter mais ne pas abandonner », Régis Vianet

- Une « culture du travail en commun » : sauvegarde et valorisation
- Une continuité d'adaptation : anticiper, délocaliser
- Une action concertée en vue de la résilience du territoire
- Une gouvernance participative mobilisée autour d'un projet de territoire

« C'est définir un destin commun qui prend racine dans notre histoire, notre patrimoine et nos atouts pour répondre aux défis de demain »

Robert Crauste, Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

Remerciements aux responsables de la Communauté de communes Terre de Camargue

- **Robert Crauste**, Président de la CC Terre de Camargue, maire de Le-Grau-du-Roi, président du SMCG
- **Thierry Féline**, Maire de Saint-Laurent d'Aigouze, Vice-président délégué au développement économique de la CC
- **Magali Saumade**, Présidente de la Chambre d'agriculture du Gard, manadière en Camargue gardoise
- **Régis Vianet**, Conseiller municipal Aigues-Mortes, Vice-président délégué aux politiques environnementales de la CC, ancien directeur du PNR Camargue.

<http://www.terredecamargue.fr/>

<https://www.camarguegardoise.com/>